



VILLE DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

Demande de subvention de fonctionnement

Associations Culture, loisirs, relations internationales,
patriotiques et de mémoire

Année 2027

*Ce dossier de demande de subvention est destiné aux associations
(Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association)*

Nom de l'association :	
Nom court ou sigle :	
Montant demandé :	
1ère demande	Renouvellement

Dépôt du dossier complet :

Vendredi 11 septembre 2026

Dossier à retourner complété, signé et accompagné des justificatifs nécessaires :

- Par courrier : Mairie de Saint-André-Lez-Lille — Direction Ville Attractive et Festive — Hôtel de Ville — 89, rue du Général Leclerc — 59250 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
- Par mail (format PDF) : animation@ville-saint-andre.fr

La municipalité refusera le dépôt en cas de dossier incomplet ou déposé hors délai.

Besoin d'aide ? Nous vous aidons à remplir votre dossier sur rendez-vous entre le 15 juin et le 17 juillet, et entre le 17 et le 28 août 2026.

Contact : animation@ville-saint-andre.fr — Tél : 03.20.63.07.68

Information informatique et libertés : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique placé sous la responsabilité de M. Cyprien RICHER, Maire de Saint-André-Lez-Lille, destiné à l'étude des demandes de subvention. Données conservées 5 ans. Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification.

La ville reconnaît le rôle prépondérant que les partenaires associatifs occupent dans l'animation et le développement de relations de proximité entre les habitants, le renforcement du lien social et de la vitalité andrésienne.

Le soutien municipal à la vie associative est donc une priorité de notre projet politique. Nous souhaitons construire une relation de confiance avec le tissu associatif andrésien, dans une logique de complémentarité.

Nous souhaitons combiner les moyens financiers, logistiques et matériels de la commune au savoir-faire et à la créativité des bénévoles et salariés associatifs afin de porter des actions fortes, efficaces et répondant aux besoins de nos concitoyens.

Pour mieux comprendre l'impact de votre projet associatif à l'échelle locale, il est essentiel d'identifier comment il répond aux objectifs et priorités définis dans notre projet politique (cochez le ou les objectifs correspondant à votre projet et argumentez de quelle façon en quelques mots).

CULTURE : Développer la Culture pour Tous et par Tous.

Proposer la Culture comme vecteur de transition écologique et sociale.

Proposer des temps forts annuels innovant et créatif en lien avec la Ville.

EDUCATION : Politique active en faveur de l'épanouissement des tout-petits, de la parentalité, de la réussite scolaire, des jeunes, pour croire en leurs aspirations et se faire confiance

Favoriser la réussite scolaire.

Aider les jeunes, à croire en leurs aspirations, à se faire confiance et à faire confiance, pour mieux les concrétiser.

ENVIRONNEMENT : S'impliquer dans la lutte contre le changement climatique.

Sensibiliser les habitants et les partenaires.

Mettre en place des actions en faveur de la transition écologique (sensibiliser aux écogestes, encourager la mobilité douce, gérer les achats et les déchets durablement...).

SOCIAL : Réduire les inégalités et porter assistance aux personnes en difficulté.

Favoriser l'inclusion et le lien social.

Accompagner le handicap.

Accompagner le Bien Vieillir.

Favoriser l'accès aux droits

SPORT : Promouvoir le Sport pour tous et ses valeurs.

Lutter contre l'isolement social par le sport.

Favoriser le sport-santé.

Développer l'animation sportive en lien avec la Ville.

VIE ECONOMIQUE : Participer à l'attractivité et au dynamisme économique du territoire.

Associer les acteurs économiques andrésien (sponsoring...).

Accompagner les andrésiens vers et dans l'emploi.

ARGUMENTATION :

Pourquoi demande-t-on une subvention ?

Une association peut solliciter un soutien financier de la collectivité pour un projet qu'elle a défini, à condition qu'il soit conforme à ses statuts et en accord avec les orientations municipales. Ce soutien peut concerner le financement d'un projet spécifique ou le développement d'activités. La subvention est dédiée exclusivement à ce projet et ne peut être réaffectée à d'autres initiatives. L'association est tenue de justifier cette utilisation dans son bilan.

Quelles sont les conditions pour déposer une demande ?

- L'association doit avoir été déclarée auprès de la préfecture et disposer d'un numéro SIRET.
- La subvention doit concerner un projet d'intérêt général (pas de projet d'investissement).
- L'association doit avoir justifié l'utilisation des subventions perçues l'année précédente (comptes rendus financiers exigibles six mois après la clôture budgétaire).

Le règlement complet est disponible sur le site de la Ville.

Quand déposer une demande ?

La campagne de subvention 2027 débute le **jeudi 18 juin** et s'achèvera le **vendredi 11 septembre 2026**. Toutes les demandes recevront une réponse au plus tard en mars 2027.

Et si vous valorisiez financièrement le bénévolat ?

La valorisation financière du bénévolat permet de rendre compte de l'intégralité des ressources internes de l'association :

- Pour mettre en évidence « l'effet de levier » des financements, du fait de l'action et de l'engagement des bénévoles ;
- Pour apprécier les coûts réels de mise en œuvre d'un projet associatif ;
- Pour sensibiliser à la fragilité de la ressource bénévole, à l'importance de sa fidélisation et de son nécessaire renouvellement.

Il est d'usage de se baser sur le coût horaire du SMIC au 31 décembre de l'année N-1.

+ d'infos : <https://www.associations.gouv.fr/la-valorisation-comptable-du-benevolat.html>

Étapes de la demande jusqu'au vote de subvention

Les dossiers sont examinés en commissions thématiques, puis les montants sont votés en Conseil Municipal. Un courrier vous sera adressé indiquant le montant attribué ou le refus. Si la subvention est égale ou supérieure à 23 000 €, une convention vous sera adressée et devra être retournée signée.

PIÈCES À FOURNIR

Documents à joindre	Obligatoires si non fournis ou modifiés	Obligatoires chaque année
Le dossier de subvention 2027 complété, daté et signé par le Président		X
Les statuts signés	X	
Copie de publication au Journal Officiel	X	
Relevé d'Identité Bancaire récent		X
Composition du Conseil d'Administration		X
Compte-rendu de la dernière AG		X
Rapport d'activités de la dernière AG		X
Grille tarifaire des adhésions (si politique tarifaire différenciée)		X
Compte de résultat du dernier exercice (au 31/12/2024 pour les associations clôturant en fin d'année)		X
Bilan du dernier exercice comptable		X
Budget prévisionnel équilibré 2027		X
Relevés de compte courant au dernier jour de l'exercice		X
Relevés de compte épargne à la date de la remise du dossier		X
Rapport du commissaire aux comptes (si subventions publiques > 153 000 €)		X
Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants anonymisées (si budget > 150 000 € et subventions > 50 000 €)		X

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES — IDENTIFICATION

Objet de l'association :	
Adresse du siège social :	
Adresse de correspondance (si différente du siège social) :	
Téléphone :	Site internet :
Courriel :	
Date et numéro d'enregistrement en Préfecture :	
Date de publication au Journal Officiel :	
Date de la dernière modification des statuts en Préfecture :	
Numéro RNA :	Numéro SIRET :
Date de votre dernière assemblée générale	
Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? Si oui, depuis quelle date ?	Oui Non
Est-elle affiliée à une Union, Fédération ou réseau ? Si oui, précisez :	Oui Non
Dispose-t-elle d'agrément administratifs ? Si oui, précisez :	Oui Non

Type d'agrément	Attribué par	Date

Nom de la compagnie d'assurance :

Interlocuteur ou responsable du suivi de la demande de subvention :

Nom :	Prénom :	Qualité :
Téléphone :		

Bénéficiez-vous de la mise à disposition régulière d'infrastructures municipales ?

Oui Non

Si oui, adresse et créneaux utilisés :

Partagez-vous ce local/terrain avec d'autres associations ? Oui Non

Sur l'année 2025-2026, des salles municipales vous ont-elles été mises à disposition ponctuellement ? Oui Non

Si oui, précisez la date, la nature de l'évènement, si ouvert à tous et le nombre de personnes accueillies :

COMPOSITION DU BUREAU

PRÉSIDENT(E)			
Nom	Prénom	Courriel	Profession
Téléphone :			
TRÉSORIER(ÈRE)			
Nom	Prénom	Courriel	Profession
Téléphone :			
SECRÉTAIRE			
Nom	Prénom	Courriel	Profession
Téléphone :			
	Hommes	Femmes	
Nombre de membres du bureau			

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Informations relatives aux adhérents

Nombre d'adhérents en 2026 (à la date du dépôt de dossier) :

Répartition des adhérents :

	Adultes Andrésiens		Adultes Extérieurs		Enfants Andrésiens		Enfants Extérieurs	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre d'adhérents								

Pratiquez-vous une politique tarifaire différenciée ? Oui Non

Si oui, précisez les montants pratiqués :

Si non, montant de l'adhésion/cotisation :

Nature du public accueilli

Enfants	Adultes	Personnes porteuses de handicap
Oui, à partir de _____ ans Non Non	Oui Non	Handicap Mental : Oui Non Handicap Physique : Oui Non Non

Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles <i>Un bénévole est une personne qui contribue régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée</i>	
Nombre de volontaires <i>Un volontaire est une personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (service civique, etc.)</i>	
Nombre total de salariés	
Nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés à plein temps	
Nombre de salariés à temps partiel <i>Précisez la quotité</i>	
Nombre de personnel mis à disposition par une autorité publique	
Avez-vous des projets de recrutement en 2026/2027 ? Oui Non	

Nom et qualification des intervenants

Nom / Prénom	Qualification (diplôme, expérience...)
--------------	--

Partenariats

- Votre association a-t-elle participé bénévolement à une ou plusieurs animations organisées par la Ville ? (braderie, rencontre des présidents, Téléthon...) Oui Non

Si oui, lesquelles et à quelles dates :

- Avez-vous collaboré avec les services communaux sur d'autres projets ? Oui Non

Si oui, sur quels projets (date/contenu/public) :

- Avec d'autres structures ? Oui Non

Précisez date/contenu/public :

Communication

Par quels outils communiquez-vous auprès de vos adhérents ?

Auprès du grand public ?

Vous pouvez joindre des documents de communication (affiches, flyers, etc.) au dossier.

Dimension environnementale

Intégrez-vous la dimension environnementale dans vos projets ? Si oui, sur quels aspects (ex : covoiturage, déplacements doux, prestataires locaux, tri sélectif, démarche 0 déchets...) :

Informations complémentaires

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION RÉALISÉES EN 2026

Compte rendu d'activités 2026 (activités ordinaires, actions spécifiques, manifestations...). Merci d'être le plus exhaustif possible.

Un document peut être joint au formulaire.

PROJETS 2027 : ACTIVITÉS ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Activités prévisionnelles en 2027 justifiant l'octroi de la subvention (actions, manifestations, engagements des équipes, projet...).

Des documents peuvent être joints au formulaire (devis...).

ÉLÉMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS

Les comptes de l'année précédente (bilan, compte de résultat, annexes) doivent **OBLIGATOIREMENT** être fournis.

Le compte de résultat présente l'ensemble des produits et charges d'un exercice comptable. Il permet de dégager le résultat net (bénéfice ou déficit).

Le bilan comptable synthétise ce que possède l'association (actif) et ce qu'elle doit (passif).

Bénéficiez-vous des services d'un expert-comptable ?	Oui	Non
Avez-vous un commissaire aux comptes ?	Oui	Non

Pour mémoire : la nomination d'un commissaire aux comptes est légalement exigée pour les associations reconnues d'utilité publique, percevant une aide publique > 153 000 €, émettant des valeurs mobilières, ou dépassant deux de ces seuils : 50 salariés, 3 100 000 € de CA, 1 550 000 € de total bilan.

BILAN FINANCIER — Année de l'exercice

Du / / au / /

CHARGES	Montant (€)	PRODUITS	Montant (€)
CHARGES		PRODUITS	
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis	
Prestations de service		Recettes des manifestations	
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
Eau, Énergie		État (précisez)	
Fournitures d'entretien		-	
Petit équipement		Région	
Autres fournitures		-	
61 - Services Extérieurs		Département	
Sous-traitance		-	
Locations		Intercommunalités	
Entretien et réparation		-	
Assurances		Commune	
Documentation		-	
62 - Autres services extérieurs		Ligue ou Fédération	
Rémunérations intermédiaires		Organismes sociaux	
Publicité, publication		-	
Déplacements, mission		Fonds Européens	
Réceptions		Autres établissements publics	
Services bancaires		Aides privées	
Frais télécommunications		75 - Autres produits de gestion courante	
63 - Impôts et taxes		Dont cotisations, dons manuels ou	

		legs	
Impôts et taxes sur rémunération		76 - Produits financiers	
Autres impôts et taxes		Intérêts bancaires	
64 - Charges de personnel		78 - Reprises sur amortissements	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		79 - Transfert de charges	
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges Exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements			
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Résultat de l'exercice : déficit		Résultat de l'exercice : excédent	
TOTAL		TOTAL	

BILAN SIMPLIFIÉ DU DERNIER EXERCICE CLOS

Date de début de l'exercice	
Date de fin de l'exercice <i>(L'exercice comptable est la période sur laquelle sont établis les comptes)</i>	
Montant de la trésorerie à la fin de l'exercice <i>Caisse + soldes bancaires + livrets + valeurs mobilières de placement</i>	
Montant des créances à la fin de l'exercice <i>Factures émises non encore recouvrées + cotisations et subventions à recevoir</i>	
Montant des dettes à la fin de l'exercice <i>Emprunts non remboursés + factures non acquittées + dettes sociales et fiscales</i>	
TOTAL DES PRODUITS <i>Ensemble des recettes rattachées à l'exercice</i>	

Dont montant des ressources propres <i>Cotisations, CA, adhésions, produits financiers...</i>	
Dont dons, subventions privées, mécénat	
Dont montant total des subventions publiques	
Dont subvention de l'État	
Dont subvention de la Région Nord-Pas de Calais	
Dont subvention du Département du Nord	
Dont montant de la MEL	
Dont montant de la Commune de Saint-André	
Dont subventions autres (à préciser)	
TOTAL DES CHARGES <i>Ensemble des dépenses rattachées à l'exercice</i>	
Dont dépenses de personnel	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE <i>Total produits - Total charges</i>	

Fait le : / / À :

Signature du Président(e) :

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION 2027

Si l'exercice est différent de l'année civile, préciser les dates : Du / / au / /

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	
Prestations de service		Recettes des manifestations	
Achats matières et fournitures		74 - Subvention d'exploitation	
Eau, Énergie		État	
Fournitures d'entretien		-	
Petit Équipement		Région(s)	
Autres fournitures		-	
61 - Services Extérieurs		Département	
Sous-traitance générale		-	
Locations		Intercommunalité	
Entretien et réparation		Commune	
Assurance(s)		-	
Documentation		Ligue ou Fédération	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux	
Rémunérations intermédiaires		Fonds Européens	
Publicité, publication		Autres établissements publics	
Déplacements, missions		Aides privées	
Réceptions		75 - Autres produits de gestion courante	
Frais télécommunications		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Services bancaires		76 - Produits financiers	
63 - Impôts et Taxes		Intérêts bancaires	
Impôts sur rémunérations		78 - Reprises sur amortissements	
Autres impôts		79 - Transfert de charges	
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels			
Charges Sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			

66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements			
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel Bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Attention : Le total des charges doit être égal au total des produits

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes, quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je, soussigné(e) – Nom et Prénom : Représentant(e) légal(e) de l'association,

- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier ;
- Certifie sur l'honneur que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques supérieur à 500 000 € sur les trois derniers exercices ;
- Sollicite une subvention de : €
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire de l'association (joindre un RIB) ;
- S'engage à avoir pris connaissance de la charte d'engagements réciproques. L'association veille à respecter les principes de la charte de la Laïcité et à les mettre en œuvre dans ses actions. Tout manquement avéré conduira au non-versement de la subvention ou à sa restitution.

Fait le : / /	À :	Signature :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.